



Section de Montceau-les-Mines

Pour une santé de proximité et de qualité !

Selon la presse, le député Christophe Sirugue devrait rencontrer des représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en mairie de Montceau-les-Mines le 12 octobre. Nous tenons à lui rappeler la gravité de la situation de l'offre des soins dans notre localité.

Les médecins. La pénurie de médecins est très préoccupante, avec le départ de plusieurs médecins il est de plus en plus difficile d'en trouver des nouveaux. Cette situation ira s'aggraver avec des nouveaux départs. Pourquoi cette pénurie ? Avec des différences dans la répartition des médecins sur le territoire national, cette pénurie était prévisible. En effet l'introduction du *numerus clausus* (nombre d'admis en deuxième année de médecine, fixé par le gouvernement) et sa diminution drastique a conduit à la situation d'aujourd'hui: le nombre de médecins formés n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la population. En 1971-1972 ce nombre était de 8.588, ensuite il a diminué progressivement jusqu'à 3.500 en 1992-1993, pour remonter progressivement à 7.497 en 2014-2015. Selon le docteur Christophe Prudhomme, médecin urgentiste, 40.000 médecins, soit un sur 5 exerçant en France, ont obtenu leur diplôme à l'étranger. Le barrage à l'entrée des études oblige de nombreux jeunes à partir à l'étranger, notamment en Roumanie. Cette situation entraîne une hausse continue de la fréquentation des services d'urgence.

Le Centre Hospitalier. A l'occasion du départ du directeur JD Marquier le 31 mars, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Christophe Lannelongue déclarait « Nous sommes en attente de la décision du Copermo (Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins) (...) Cette décision est en quelque sorte une feuille de route (...) cette décision est une question de jours ». Concernant le projet médical il affirmait « ce projet sera vraisemblablement rédigé d'ici cet été ». Une fois cette étape franchie, l'ARS étudiera les autorisations d'exercice à délivrer, notamment celle concernant la chirurgie. (JSL 2.4.15) A ce jour aucune information publique n'a pas été donné sur la décision du Copermo !

Il faut rappeler que selon l'ARS le plan triennal d'économies, s'inscrit dans le pacte de solidarité et de responsabilité qui prévoit 50 milliards d'économies en trois ans, dont 10 milliards pour la santé et 3,3 milliards à réaliser en 2015. En Bourgogne, les efforts d'économies représentent 75 millions d'euros en 2015 dont 33 millions d'euros pour les établissements de santé (ARS Bourgogne – Actus juin 2 juin 2015)

L'arrêté du 26 juin 2015, signé du directeur général de l'ARS Bourgogne, a modifié le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) du Projet Régional de Santé 2012-2016 sur certaines activités. Dans le SROS révisé il est dit que les astreintes de chirurgie orthopédique et traumatologie seront limitées, dans un premier temps, à la première partie de la nuit (jusqu'à minuit), samedi après-midi, dimanche et jours fériés. A terme, dès que les GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) auront arrêté leur projet médical, ces astreintes seront regroupées intégralement sur le site de référence du GHT.

N'oublions pas que l'objectif du SROS est de mettre en place un fonctionnement complémentaire entre les deux plateaux techniques de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau et le cas échéant une seule implantation sur la CUCM.

Montceau-les-Mine, le 8 octobre 2015.